



## COMPTE-RENDU - Conseil de quartier Nansouty Saint-Genès

Lundi 22 novembre 2021 à 18h30 - Centre d'Animation Argonne

Etaient présents :

- 91 participants en présentiel dont :
  - 76 habitants
  - Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
  - Fannie Le Boulanger, Maire-adjointe du quartier Nansouty Saint-Genès, adjointe en charge de la petite enfance
  - Olivier Cazaux Adjoint au maire en charge du quartier de Bordeaux Sud
  - Camille Choplin, Adjointe au maire chargée de la démocratie permanente, de la vie associative et de la gouvernance par l'intelligence collective
  - Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
  - Amine Smihi, Adjoint au maire chargé de la tranquillité publique, de la sécurité et de la prévention
  - Patrick Papadato, Conseiller municipal en charge de la voirie, de la propreté, de la mobilité et de l'accessibilité
  - Jean-Bernard Duboscq, Collaborateur de Cabinet, Ville de Bordeaux
  - Catherine Bénevent, Directrice, Pôle Territorial, Bordeaux Métropole
  - Sylvie Dubaa, Secrétaire Générale de la Mairie de Quartier Nansouty Saint-Genès
  - Inès Joseph, Direction de la Communication, Ville de Bordeaux
  - Hélène Berger, Coordinatrice du CLSPD, Ville de Bordeaux
  - Pascal Jarry, Directeur de la Mission Démocratie Permanente
  - Jean-Baptiste Berny, Oriane Lefevre, Mission Démocratie Permanente
- 35 personnes (50 au plus haut) connectées en moyenne sur le Facebook Live (lien : <https://fb.watch/9-OqZSgEiT/>)

## Introduction de Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à ce Conseil de quartier qui permet enfin de se retrouver après les réunions en distanciel imposées par la crise, bien que les conditions sanitaires imposent une limitation de la jauge de la salle.

Il remercie Fannie Le Boulanger, pour son accueil, pour l'organisation de la réunion de ce soir et également pour son engagement quotidien pour défendre les intérêts du quartier. Monsieur le Maire remercie tous les élus présents, les adjoints, les conseillers départementaux et remercie également Thomas Cazenave de sa présence et de l'intérêt porté de près à nos conseils de quartier.

Avant de dérouler l'ordre du jour de ce conseil, Pierre Hurmic tient à rendre compte devant les habitants du quartier des orientations importantes de la politique municipale : le programme « pour une Ville apaisée » et les assises de la démocratie permanente.

## La Ville apaisée

Le programme « pour une ville apaisée » vise à assurer la sécurité, le bien-être et la santé des habitants dans le double contexte de l'urgence climatique et de la saturation de l'espace urbain.

L'objectif est d'apaiser l'espace public et de développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle. C'est pourquoi :

- La Ville cherche à résorber les discontinuités cyclables et sécuriser la place du vélo
- La Ville a lancé l'opération « Ma rue respire » chaque premier dimanche du mois pour réserver des zones aux circulations non polluantes : vélo, roller, trottinette, skateboard, piétons, usagers des transports en commun, etc. Cela permet de revitaliser le quartier comme nous l'avons fait autour de la place Nansouty, nous constatons depuis plusieurs mois maintenant une réappropriation de cette place par ses habitants le dimanche.
- La Ville sécurise également l'abord des écoles avec « la rue aux enfants », qui sera déployée en janvier 2022. Le quartier Nansouty est pilote de ce projet depuis juin avec cinq écoles.
- S'y ajoutent maintenant les espaces sans tabac, là aussi aux abords des écoles
- La Ville multiplie les stations d'auto-partage notamment pour aider les ménages qui souhaitent se séparer de leur 2ème voiture

Au total, en un an, votre quartier a gagné 1,8 km de couloirs de bus et 2,3 km de pistes cyclables.

## La démocratie permanente

De mai à début novembre, la municipalité a organisé les Assises de la démocratie permanente.

Avant même celles-ci, deux décisions importantes avaient été prises :

- La création d'une « mission démocratie permanente » afin que la politique ne soit pas être l'art d'empêcher les citoyens de se mêler de ce qui les regarde
- c'est l'objet de la deuxième décision : ces derniers mois ont permis d'organiser une tournée du « Parlement mobile » dans les 8 quartiers de Bordeaux, une tournée qui sera appelée à se renouveler chaque année pour « aller vers » les citoyens et permettre l'expression et la prise en compte de la parole de toutes et tous.

Pour donner une suite concrète à ces assises, la finalisation de la rédaction du « contrat démocratique » de Bordeaux est en cours. Il unira habitants, élus et agents de la Ville. Il sera adopté en février prochain en conseil municipal et sera évalué et approfondi tout au long de la durée du mandat.

## Conclusion

Pour conclure, Monsieur le Maire souhaite donner trois informations complémentaires :

La Ville a recruté un nouveau médiateur, en charge d'écouter et d'orienter toutes vos doléances, celui-ci est en train de recruter un réseau de médiateurs de quartier, dont un sera à la disposition des habitants dès janvier.

En matière de végétalisation de la Ville, il est désormais proposé de creuser des fosses pour végétaliser les façades de toute une rue pour qui en ferait la demande et ainsi créer de véritables corridors écologiques.

Dans le même esprit, les habitants sont encouragés à signaler des arbres qui, sur leurs propriétés privées, mériteraient d'être protégés au sein du PLU.

## **Introduction de Fannie Le Boulanger, Maire-adjointe du quartier Nansouty Saint-Genès**

**Fannie Le Boulanger** remercie Monsieur le Maire pour sa confiance et pour sa présence ici, à Nansouty Saint-Genès.

Elle souhaite la bienvenue à toutes et à tous à ce Conseil de quartier et remercie le Centre d'animation Argonne qui accueille ce conseil en présentiel, avec la jauge COVID la plus importante possible, même si elle n'est pas suffisante. Merci à celles et ceux qui suivent le conseil de quartier sur le live Facebook. Madame Le Boulanger remercie également ses collègues élus et les services qui interviendront au cours des échanges. Un merci particulier est adressé à l'équipe de la mairie de quartier, engagée et motivée au service des projets de notre mandature et des habitants du quartier au quotidien, et à la nouvelle secrétaire générale, Sylvie Dubaa.

Alors, pour ce premier conseil de quartier en présentiel depuis quelques 17 mois que nous sommes élus, nous allons regarder ensemble ce quartier, qui touche après touche, se refaçonne, se met lui aussi en transition vers une ville plus démocratique, plus résiliente et plus solidaire.

Il y a les projets visibles, les projets éprouvés et les projets expérimentés ensemble déjà, et ceux prêts à être dévoilés dont on parlera ce soir.

Et puis, il y a les projets encore invisibles, travaillés par les services, négociés pour obtenir un budget, portés avec conviction par les élus, suivis, et poursuivis malgré les difficultés et les longs mois de délai.

C'est de ce dont on ne pourra pas encore parler ce soir, de ces projets-là, que je voudrais vous dire un mot, rapide, vous dire qu'on ne les a pas oubliés, qu'on y travaille dur, et que j'aurai bientôt le plaisir de vous y associer :

Le réaménagement des espaces extérieurs du Stade Brun, la rue Jardin Cazemajor, la rue Théodore Gardère, l'apaisement de la rue de Pessac, le legs Marandon, le jardin partagé du passage Bel Air et celui de Paul Antin, la piste cyclable de la route de Toulouse jusqu'à l'école Somme, la végétalisation de la rue Jean Mermoz, le réaménagement de la place Recapet, la chaussée de la rue de Bègles, la cyclabilité de la rue Saint-Genès, les entrepôts municipaux en devenir de la rue Leydet...

Autant de dossiers qui contribueront eux aussi à la transition vers notre quartier apaisé de demain. Cette transition, on en est convaincus, elle est nécessaire et urgente pour faire face au réchauffement climatique. Nécessaire et urgente, autant qu'elle peut être joyeuse, solidaire, conviviale et reconnectée au Vivant, et autant qu'elle va nous challenger, nous demander à tous et toutes, dans notre quotidien, de nous adapter, à commencer par nos habitudes de déplacement. Pour cette raison, nous sommes persuadés que cette transition doit être concertée et procéder d'un contrat démocratique nouveau.

## I. RETOUR SUR LES ASSISES DE LA DEMOCRATIE PERMANENTE

**Camille Choplin**, adjointe au maire chargée de la démocratie permanente, de la vie associative et de la gouvernance par l'intelligence collective présente l'objectif de démocratie permanente poursuivi par la municipalité.

Afin de construire un contrat démocratique partagé par tous, la ville a organisé cet été les assises de la démocratie permanente en proposant plusieurs dispositifs qui ont permis de rencontrer plus de 3000 contributeurs :

- Tournée du Parlement mobile dans les 8 quartiers de Bordeaux ;
- 3 questionnaires en ligne ;
- 3 web-conférences ;
- 3 ateliers de co-construction du contrat démocratique ;
- des entretiens individuels avec des citoyens engagés ;
- des rencontres avec des associations, des services de la ville, des élus du conseil municipal dans sa pluralité ;
- 3 000 participants et contributeurs sur la totalité de la démarche.



- « Votation citoyenne »
- « Être bénévole près de chez soi »
- « Inventer des espaces pour dialoguer, se rencontrer »
- « Avoir un impact sur la vie du quartier »
- « Des comités de quartier avec des groupes de travail »
- « Des portes ouvertes de la mairie de quartier, les structures »
- « Des incubateurs de projets d'habitants »
- « Des portes ouvertes de la démocratie permanente »
- « Des bulletins de quartier »
- « Des assemblées citoyennes »
- « Qu'est ce qui est fait de ce qu'on dit ? »



Vos idées et celles des habitants et habitantes de tous les quartiers de Bordeaux ont nourri le nouveau contrat démocratique pour la démocratie permanente. Ce contrat est en cours de finalisation et sera présenté au conseil municipal du 8 février 2022.

Parmi vos idées, nous retrouvons les suivantes :

- Faire vivre des espaces de dialogue à l'initiative de la ville
- Encourager, faciliter et valoriser l'engagement citoyen
- Garantir les conditions d'un débat éclairé
- Expérimenter de nouvelles solutions démocratiques

Il a été particulièrement marquant de voir à quel point les personnes avaient besoin de se retrouver et de créer du lien social. Cela est pris en compte dans la rédaction du contrat démocratique, nous souhaitons offrir des espaces où les personnes puissent se retrouver et échanger : accompagner le bénévolat, mettre en place des votations citoyennes, avoir un impact sur la vie du quartier, incuber les projets des habitants, faire des bulletins d'information. Par exemple, seulement 10% des gens qui connaissent l'existence des conseils de quartier, il y a un gros travail d'information et de communication à faire.

Le compte-rendu complet de ces échanges sera mis en ligne sur le site de la participation de la ville. Les verbatims et les propositions émises ont nourri le nouveau contrat démocratique pour la démocratie permanente, en cours de finalisation.

Il sera présenté au conseil municipal du 8 février 2022 pour permettre :

- les initiatives citoyennes qui émanent des habitants/es et des acteurs du territoire ;
- les espaces de dialogue citoyen proposés par la Ville pour améliorer les projets, construire des politiques publiques en croisant les expertises et les savoirs ; pour permettre la rencontre élus/citoyens.

Nous souhaitons réitérer cette tournée du parlement mobile tous les ans.

## Echanges

**Question :** Cela a eu lieu un jour où les gens travaillaient. Je ne retrouve pas dans vos propos ce qu'on peut dire les gens mécontents.

**Camille Choplin :** Il y aura un compte rendu complet de ce qui s'est dit lors de cette journée, qui sera publié sur le site de la participation de Bordeaux ([participation.bordeaux.fr](http://participation.bordeaux.fr)). Il y avait des personnes mécontentes et c'est aussi l'intérêt de ce type de lieu.

Il n'y a pas de jour idéal mais nous souhaitons multiplier les formats. Nous pourrons peut-être organiser la prochaine journée sur un week-end.

**Question** : Comment cela va se traduire pratiquement ?

**Camille Choplin** : C'est ce qui est travaillé dans le contrat démocratique. Nous pourrons tout vous dire après le 8 février 2022, date du conseil municipal où sera présenté le contrat démocratique. Il y aura par exemple des groupes d'initiatives citoyennes pour favoriser les projets dans les quartiers avec un budget dédié.

## II. CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (CLSPD)

**Amine Smihi**, Adjoint au maire chargé de la tranquillité publique, de la sécurité et de la prévention et **Hélène Berger**, coordinatrice du CLSPD.



### Présentation du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)



- Le CLSPD : un dispositif créé par décret du 17 juillet 2002
- L'organisation du CLSPD à Bordeaux
- Les missions du coordinateur CLSPD : piloter des instances de travail en partenariat et développer des actions de prévention



**Amine Smihi** : Le CLSPD qui traditionnellement se porte plutôt sur les quartiers politiques de la ville est désormais territorialisé. Hélène Berger est la nouvelle coordinatrice en charge de la prévention de la délinquance dans le quartier Nansouty Saint-Genès. Le coordinateur a pour vocation d'accompagner la Maire de quartier dans les actions que nous mises en œuvre sur les différents sujets tels que l'incivilité, la délinquance et l'ensemble des remontées que vous nous faites. Le travail de ce coordinateur est aussi de créer des synergies internes au quartier, de créer des liens entre les différents acteurs, les associations, les commerçants, les riverains et avec la mairie de quartier.

**Hélène Berger** est en charge de la prévention de la délinquance pour le quartier Nansouty Saint-Genès depuis le mois de septembre. Son rôle consiste à lancer des dynamiques partenariales et d'animer des instances de travail avec différents partenaires afin de travailler les problématiques en lien avec la délinquance et les incivilités.

Les thématiques qui sont à travailler sur le quartier de Nansouty concernent principalement les cambriolages. Il y a également la problématique du Stade Brun qui focalise des tensions entre les riverains et les jeunes qui souhaitent profiter des infrastructures sportives mises à leur disposition. Un diagnostic a été fait avec des relevés sonométriques qui indiquent des nuisances sonores assez faibles à l'exception du samedi. L'autre thématique concerne les incivilités et l'occupation de l'espace public (squares, parcs, abords des écoles). Nous organisons une cellule de veille : il s'agit d'une instance de travail qui réunit mes collègues de

la sécurité, la police municipale et la police nationale. Nous travaillons également avec les bailleurs sociaux, les bailleurs privés, les agents de la mairie de quartier et toutes les associations qui reçoivent du public (centre d'animation, centres sociaux, la MDS).

**Amine Smihi** rappelle qu'en parallèle de ce travail sur la tranquillité publique et la sécurité, il y a l'objectif de rehausser le dispositif de police municipale afin de bénéficier d'effectifs suffisants pour assurer une présence sur tous les quartiers. À ce jour, neuf postes sont vacants mais il y a désormais moins de départs et plus de candidats au recrutement. Dans votre quartier, il y a également des alertes sur les cambriolages, nous augmentons les îlots avec les effectifs dont nous disposons. La Convention partenariale police nationale-police municipale est également en cours de réécriture afin d'intégrer les nouveaux besoins.

### Echanges

**Réaction** : La situation concernant les cambriolages est très alarmante. Ils interviennent n'importe quand et de manière violente.

**Amine Smihi** : c'est un constat factuel, l'augmentation du nombre de cambriolages, la gravité des faits et la violence lors des cambriolages. Il y a une réalité absolument sérieuse et conséquente sur ce sujet-là, dans ce quartier comme dans d'autres qui sont voisins, c'est un sujet sur lequel nous nous sommes absolument impliqués et mobilisés. C'est un problème qui dépasse largement la question du quartier et qui ne va pas se résoudre du jour au lendemain. Deux choses sont importantes à considérer : il est important d'augmenter la vigilance et de mettre en place un travail de coordination collective.

**Hélène Berger** informe qu'un groupe de travail restreint avec les associations d'habitants est en train de se mettre en place pour faire une communication à tous les habitants du quartier sur la manière de sécuriser au maximum son habitation.

**Question** : Certaines personnes sont dans des situations très précaires, que peut-on faire contre cette souffrance qui est dans la rue ? Ne faudrait-il pas attaquer le mal à la racine ?

**Amine Smihi** : Cela fait partie des politiques sociales qui sont menées. L'adjointe en charge de l'action sociale, Harmonie Lecerf, travaille avec les conseillers municipaux délégués sur ces sujets de l'accompagnement de la grande vulnérabilité et des publics en difficulté sociale. Mon rôle est de ne pas considérer les riverains et les habitants que vous êtes comme des dommages collatéraux d'une réalité sociale triste et désespérante. Je crois que le travail qui est le mien et de veiller à ce que cette réalité sociale incontestable n'est pas les conséquences que vous avez décrites. Tout en accompagnant socialement ces publics qui en ont grandement besoin.

**Question** : La mairie, avec la métropole peut-être, envisage des caméras dans tous les quartiers ?

**Réaction** : L'ouverture du CLSPD sur un quartier non prioritaire est assez novatrice. Il serait intéressant d'avoir sur le quartier des éducateurs de rue en plus grand nombre qui puissent intervenir de manière plus régulière et être visibles sur le quartier.

**Réaction** : Les horaires de fermeture du parc des dames de la foi ne sont pas toujours respectées, ce n'est pas un bon signal.

**Amine Smihi** : Merci, nous allons regarder la situation de ce parc et voir ce qu'on peut faire pour y remédier.

**Question** : J'ai été cambriolé il y a un an, j'avais signalé à la police une voiture en planque depuis plusieurs jours mais personne n'a bougé, j'ai été cambriolé quelques jours après. Serait-il possible de mutualiser le travail des agents du stationnement avec un travail d'observation ?

**Amine Smihi** : Ce sont deux corps de métier et de statut différents, ce n'est pas possible.

Concernant la vidéosurveillance, nous ne souhaitons pas de généralisation, ce n'est pas notre philosophie. En revanche, nous avons une position pragmatique sur la question, là où il y a des besoins, il faut y pourvoir. La mise en place d'un système de vidéosurveillance est liée à la nécessité, il faut un constat objectif qui permet d'attester de besoin et à la proportionnalité, il faut pouvoir justifier des montants d'investissement au regard du problème que l'on veut traiter. Nous avons sur l'ensemble de cette année et de 2022 installé 30 caméras supplémentaires sur la ville de Bordeaux sur la base de constats et de missions très précises qui ont été assignées. Nous avons créé un binôme de médiateur sur le centre-ville notamment sur la question de l'accompagnement de la grande marginalité de rue. Il y a une problématique qui serait utile de développer aux côtés de notre coordinatrice. Avec Fannie Le Boulanger, nous avons convenu d'organiser et de vous proposer une réunion dédiée spécifiquement au thème de la question de la tranquillité publique et de la sécurité pour pouvoir aborder ces sujets plus longuement.

**Pierre Hurmic** : Le dispositif de vidéosurveillance n'est pas vraiment destiné à éviter les cambriolages. Ce sont des équipements lourds à mettre en place, nous privilégions le recrutement de policiers. Nous avons obtenu du ministère de l'Intérieur l'arrivée de 140 nouveaux policiers nationaux à Bordeaux, il y en a 70 qui sont déjà arrivés et 70 qui arriveront au printemps prochain.

La fonction initiale de la police municipale est plutôt la tranquillité publique, tout ce qui est de la sécurité relève de l'État, donc de la police nationale. La police municipale peut aider, mais ce n'est pas son rôle premier, donc nous souhaitons qu'il y ait davantage de policiers nationaux qui sillonnent les quartiers et les rues de Bordeaux. La police municipale ne pourra pas faire le travail des policiers nationaux qui, eux, sont censés jours et nuits lutter contre toutes les formes de délinquance, et notamment celles liées aux cambriolages.

### III. LA VILLE APAISEE

**Didier Jeanjean**, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés



## OI - QUARTIERS APAISES

### Des zones 30 dans toute la ville

- Les zones 30 incitent physiquement à ralentir car elles comprennent :
- Sécurisation des double-sens cyclables.
- Suppression des feux
- Rétrécissement des voies.
- Augmentation de la largeur des pistes cyclables.
- Généralisation de la priorité à droite.



### OI - QUARTIERS APAISES : ÉVITER LE TRAFIC DE TRANSIT DANS LES QUARTIERS

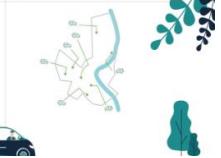
#### Aujourd'hui

Un trafic de transit traversant les quartiers



#### Demain

Contournement des quartiers par les grands axes



### OI - QUARTIERS APAISES : + 25 HA DE ZONE PIÉTONNE DANS LE CENTRE-VILLE D'ICI 2023

#### Aujourd'hui : 40 ha de zone piétonne

En 2026, la totalité de l'intra cours en zone de rencontre

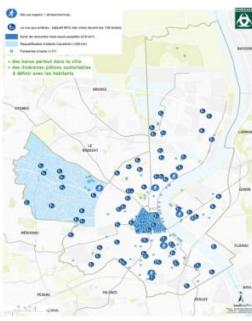
#### Demain : 65 ha



## O2 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : BORDEAUX À GRANDS PAS

La majeure partie des quartiers bordelais se trouvent à moins de 4 km de Pey-Berland.

**Objectifs :**  
piétonnier, traiter les « points noirs » rendre la marche plus confortable et accessible à tous, créer des itinéraires marchables reliant les principaux lieux de vie du quotidien - services, commerces, loisirs, équipements, quartiers d'emplois, et s'appuyant sur la trame paysagère de la ville renforcée par la végétalisation et offrant du confort (fontaines, bancs et ombre) et une accessibilité à tous les piétons.



### O2 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : MAILLER LE RÉSEAU CYCLABLE

+ 14 km en 1 an  
(hors couloirs bus, hors aménagements provisoires urbanisme tactique).  
+ 28 km d'ici 2026  
(hors couloirs bus)



### O2 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : DES TRANSPORTS EN COMMUN PLUS FIABLES

10 km de couloir bus vélo en juillet 2020  
+ 10 km en 1 an  
+ 35 km d'ici 2026



## IV. MOBILITE : PLAN VELO / EXPERIMENTATION RUE DE BEGLES ET COURS DE LA SOMME



### Plan bus/vélos : Expérimentation rue de Bègles et cours de la Somme



- Consultation en ligne terminée le 31 octobre 2021
- Données de l'expérimentation en cours d'analyse
- Réunions de restitution à venir

### Impact des travaux de l'aménagement Euratlantique



Remise en double sens de la rue de Bègles pendant la durée du chantier entre la rue Malbec et la rue Amédée Saint Germain à partir du 15 décembre 2021



### Projet métropolitain d'aménagement de la route de Toulouse



- Concertation du 1 juillet au 20 octobre 2021
- 443 contributions en ligne ou sur les registres en Mairie
- Bilan de la concertation début 2022 : les grands principes d'aménagement seront retenus
- Début Travaux d'aménagement de Voirie mi-2025 (durée 2 ans)

#### Contribution de la Ville de Bordeaux :

- Soutien du scénario d'aménagement RCHNS (Réseau Cyclable à Haut Niveau de Service)
- Opposition formelle à la création de la voie nouvelle « barreau des Deux Esteys », située le long du parc de Mussonville, qui détruirait une zone humide qui joue un rôle clé en matière de biodiversité à l'échelle de Bordeaux Métropole.



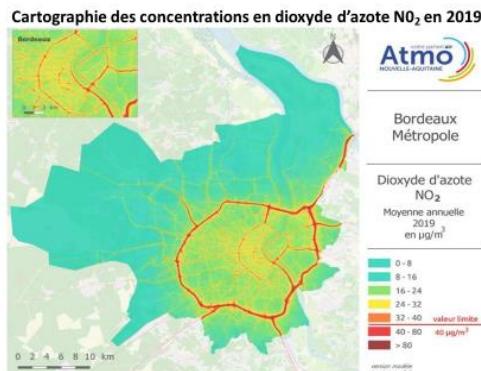
## V. LA RUE AUX ENFANTS



### Un enjeu de santé publique



- **Le rapport Atmo Nouvelle-Aquitaine\*** : pollution de l'air extérieur autour des établissements sensibles
- **Un constat** : des dépassements de seuil réguliers aux abords des écoles, des crèches, etc.



\* Association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine





- Améliorer la **sécurité des enfants** aux abords des écoles
- Rompre les chaînes de **déplacement en voiture des parents**
- Former de **futurs adultes moins dépendants à la voiture**
- Encourager **l'activité physique (marche, vélo, etc.)**
- Développer **l'autonomie des enfants** et le **lien social** dans la rue
- Réduire les **nuisances (trafic, bruit, vitesse, etc.)** et les **conflits d'usages sur l'espace public**



OBJECTIF : 80% des écoles de la Ville disposant d'une Rue aux Enfants



## Comment cela fonctionne?



- La rue dans laquelle se situe l'école est **fermée à la circulation** :
  - **En fermeture temporaire**, la rue est fermée **les jours d'école 30 min autour des horaires d'entrée/sortie**
  - **En fermeture permanente**, la rue est **piétonnisée tout le temps**.
- A l'entrée de la rue, une **barrière pivotante** avec une clé pour son ouverture et sa fermeture est installée.
- **Les agents des écoles** gèrent la fermeture et la réouverture (si temporaire) de la rue.



**Didier Jeanjean** : La démocratie permanente ce n'est pas uniquement le parlement mobile, c'est également la façon dont nous menons tous ces projets. Par exemple sur ce projet, beaucoup de personnes se sont mobilisées. Il y a eu beaucoup de pétitions avec plusieurs centaines de personnes. Sur le cours de la somme, c'est même plusieurs milliers, 2000 personnes qui se sont mobilisées. C'est aussi cela la démocratie permanente.

**Fannie Le Boulanger** : Il y a différents exemples dans le quartier : l'élementaire Jacques Prévert avec la rue de Talence, le groupe scolaire Albert Le Grand, la rue Magenta. Nous voyons que les familles et les enfants se réapproprient l'espace public. Devant l'école maternelle Solférino, nous avions testé une piétonisation permanente sur un petit morceau de la rue de Solférino. Cela n'a pas convenu, il s'agit donc d'une piétonisation temporaire.

## La rue Cazemajor : une Rue aux Enfants, future Rue Jardin



- Piétonisation permanente depuis juin 2021
- Végétalisation et mobilier temporaire pour accompagner la piétonisation
- Un projet de Rue Jardin :
  - Démarrage de la concertation premier trimestre 2022
  - Réalisation visée pour l'automne 2023



**Fannie Le Boulanger :** La rue Cazemajor est un exemple particulier, c'est une « rue aux enfants » mais également une future « rue jardin ». Il s'agit donc d'une piétonisation permanente sur la portion de la rue qui se trouve entre les groupes scolaires. Cette piétonisation permanente depuis le mois de juin est accompagnée par une végétalisation et du mobilier temporaire. Il y a également un projet de rue jardin dont le démarrage de la concertation avec les groupes scolaires et les habitants est prévue au premier trimestre 2022, pour une réalisation visée à l'automne 2023. C'est un endroit dans le quartier, qui ne possède pas de jardin public.

## 6 écoles du Quartier entrées dans le dispositif en 2021

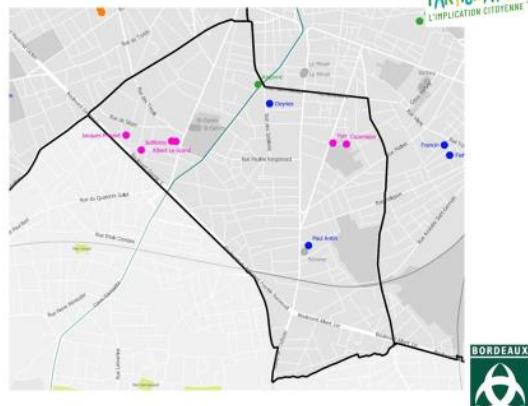
### 8 écoles piétonnables :

#### ■ 6 écoles piétonnises en 2021

Mat. Yser / Élém. Cazemajor > permanente  
Mat. Solferino / Élém. Prévert > temporaire  
Mat. / Élém. A. Legrand > temporaire

#### ■ 2 écoles restant à piétonniser

Mat. Paul Antin > temporaire  
Élém. Deyries > temporaire





## Des espaces sans tabac devant les écoles



Dans le cadre du Mois sans tabac  
Sur proposition de la Ligue Contre le Cancer

- Arrêté d'interdiction de fumer
- Du lundi au vendredi de 7h à 19h
- Périmètre de 50 mètres autour des écoles
- A venir : autour des crèches



## VI. MA RUE RESPIRE



### Ma rue respire à Nansouty

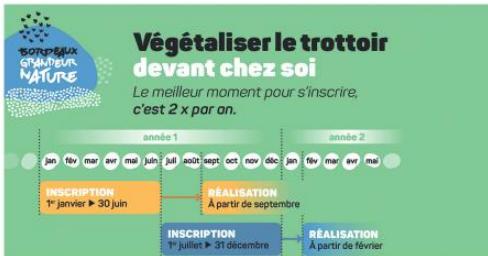


- De 10h à 18h
- Tous les 1<sup>ers</sup> dimanches
- De septembre à juin



**Fannie Le Boulanger** : Sur le projet « Ma rue respire » nous avons noté que la problématique de la signalétique en amont du dispositif qui est à revoir.

## VII. PERMIS DE VEGETALISER



- Demandes individuelles ou collectives
- Mini-fosses à planter
- Jardinières
- Autres plantations
- Semis dans les interstices
- Formulaire en ligne ou RDV en Mairie de Quartier



**Fannie Le Boulanger** : Vous pouvez proposer de remplacer une place de stationnement dans votre rue par une grande jardinière avec des bancs, nous pouvons vous accompagner.

### Echanges

**Question** : Je suis très content des aménagements du cours de la Somme notamment quand je fais du vélo avec mes enfants même si en tant qu'automobiliste c'est plus compliqué. Il y a des zones 30 un peu partout sauf que de nombreux véhicules roulent très vite (50-60 km/h) alors que nous n'y sommes pas habitués, en particulier les enfants, c'est un vrai danger. Comment peut-on faire pour essayer de faire respecter les limitations ?

J'ai également une question sur les infrastructures pour garer les vélos en sécurité face à la disparition des vélos dans les rues de Bordeaux. Comment peut-on faire ?

**Didier Jeanjean** : Nous travaillons à des alternatives avant de contraindre. Nous sommes en train de travailler avec la police municipale pour présenter un grand plan de prévention/ sanction à l'attention de tous y compris des cyclistes, des automobilistes, des livreurs. Nous pourrons ensuite sanctionner. Un plan de prévention et un plan de communication sont également en cours de préparation. Nous espérons que l'accumulation de ces mises en œuvre fera changer les choses.

Concernant le stationnement des vélos nous avons demandé beaucoup plus de vélo-box que ce qui était prévu. Il s'agit d'une réponse à la demande ponctuelle, pour répondre à la demande dans le futur, nous avons profité de la modification du PLU pour imposer un quota de parking vélo et que tous les nouveaux immeubles construits aient des locaux au Rez-de-chaussée, des couloirs suffisamment spacieux pour la prise en compte des vélos, des vélos-cargo, etc.

**Question** : Vous avez beaucoup insisté à la fois sur la ville apaisée, la circulation, les mobilités alternatives et par ailleurs sur la question des enfants, la réappropriation de l'espace par les enfants et en particulier la proximité des établissements scolaires. Il y a un vrai problème avec les écoles privées (en particulier rue de Saint-Genès et rue de Sécur) et les parents qui viennent de loin et conduisent leurs enfants en voiture, se garent en double file, moteur allumé. Cela cause des nuisances et de la pollution, j'ai signalé le problème à la police municipale mais il ne s'est rien passé. Que comptez-vous faire pour cela ?

**Didier Jeanjean** : Vous avez raison concernant les écoles privées qui accueillent des élèves venant de plus loin que pour les établissements publics. Je salue le travail qui a été fait rue Magenta sur la demande de l'école. Ce que vous dites, c'est tout notre travail. Quand on arrive devant une rue aux enfants qui est fermée de 8h à 8h30 et que ça complique le parcours, je décide en tant que parent de procéder autrement et donc j'imagine une autre façon de

d'amener mon enfant à l'école. Chaque cas est différent, chaque site est différent, mais on peut le laisser au bout de la rue et lui laisser de l'autonomie puisque la rue est protégée et donc l'enfant peut aller jusqu'au bout de la rue ou accompagné par un ami ou accompagné par les parents. On peut décider d'accompagner ses enfants à pied en se garant un peu plus loin et en lui expliquant qu'aujourd'hui, la voiture n'est plus comme un taxi qui nous déposerait devant la boulangerie, devant l'école, devant le travail, devant un site mais que la voiture est un nouveau moyen de locomotion, un peu comme un métro, un peu comme un bus, un peu comme un transport en commun et qui ne nous laisse pas forcément à côté de sa porte d'entrée. Et le reste doit se finir parfois à pied. C'est un travail qu'il faut faire dans la douceur. Petit à petit, les cultures vont changer, les façons de faire vont se modifier.

**Fannie Le Boulanger** : Ce sujet n'est pas propre aux établissements privés. Tout n'est pas parfait, par exemple rue Cazemajor, on nous signale que certains parents continuent à amener leurs enfants en voiture et stationnent sur la piste cyclable. C'est aussi des changements et des prises de conscience. Comment nous allons faire ? C'est aussi en allant sensibiliser la direction de l'école.

**Question** : Concernant les trottoirs et le stationnement. Que fait-on des trottinettes en libre-service qui se trouvent sur les trottoirs garées n'importe comment ? Une autre problématique concerne celle des poubelles (les gros conteneurs ont été remplacés par des poubelles individuelles), dans certaines rues les trottoirs deviennent inaccessibles. Les vélos sont parfois attachés aux panneaux de signalisation. La ville doit effectivement être un partage pour tous mais on ne peut pas repousser les murs, il doit y avoir des solutions à trouver de ce côté-là. Concernant les trottinettes, il faudrait réguler les opérateurs privés. Je suis aveugle mais qu'on soit vieux ou avec des enfants, les trottoirs sont inaccessibles. Dernière chose, puisque la population a tendance à grandir, il faudrait relever sur les panneaux de signalisation.

**Fannie Le Boulanger** : Concernant les trottinettes, la décision a d'ores et déjà été prise dans le quartier Nansouty Saint-Genès, de les passer hors du trottoir même pour les stationnements. Elles seront sur des places de stationnement et non plus dessinées sur les trottoirs. Donc très bientôt tous les marquages trottoirs vont être effacées.

**Didier Jeanjean** : Concernant les trottinettes, le marché est en train d'être organisé. Nous allons développer le nombre d'espace pour garer ces trottinettes. Les opérateurs choisis seront tenus à deux choses : laisser les trottinettes dans les espaces prévus (l'opérateur ou l'utilisateur continuera d'être facturé si ce n'est pas le cas) dans les sites apaisés (la rue piétonne, la place Nansouty par exemple, les quais de Bordeaux, l'intra-centre, l'hyper-centre), la vitesse chutera automatiquement afin de préserver la sécurité des piétons.

**Patrick Papadato, conseiller municipal délégué pour la voirie, la mobilité, l'accessibilité et le stationnement** : Il y a en effet une vraie problématique avec les trottinettes. L'idée est d'agir vite avec la métropole. En avril 2022, les opérateurs seront retenus. On pourra aller surveiller plus facilement les opérateurs qui auront un an pour rentrer dans les clous. Rentrer dans les clous, ça veut dire faire en sorte que les trottinettes, mais aussi les scooters, les vélos soit rangés dans des places dédiées. Comme l'a dit Fannie, on a la chance parce que en 2026, on doit libérer 5m en amont des passages cloutés, on doit libérer ces espaces de manière à offrir de la visibilité, nous anticipons et nous avons demandé à faire en sorte que ces zones dédiées 5m en amont du passage clouté, soient libérés de manière à mettre des arceaux vélos, de mettre de manière à mettre ces engins en free-floating de manière à libérer les trottoirs. Notre objectif est de faire en sorte que le piéton puisse circuler plus facilement. Nous avons demandé à ce que l'opération « rentrez vos bacs » soit intensifiée, c'est à dire que si vous constatez que dans une rue il y a des bacs qui ne sont pas rentrés, il vous suffit de contacter la mairie de quartier qui fera en sorte qu'il y ait une unité mobile de la Métropole qui passe.

**Réaction :** Les éboueurs ne remettent pas toujours les poubelles aux mêmes endroits et certaines restent au milieu du trottoir toute la journée. Dans mon cas, en situation de handicap sans voir pour retrouver ma poubelle, j'ai dû appeler plusieurs fois la Métropole.

**Didier Jeanjean :** Il est important de le signaler à votre mairie de quartier pour identifier le site dont vous parlez. Je rappelle que le handicap est l'affaire de tous.

**Réaction :** La sécurité des vélos est primordiale. Cours de l'Yser devant le lycée Brémontier, il y a un bus scolaire constamment stationné qui cause des soucis de sécurité pour les cyclistes. Ensuite il y a la non-sécurité des voies bus-vélo sur les boulevards.

**Didier Jeanjean :** Vous avez tout à fait raison, c'est le travail qui nous occupe. Il faut sécuriser les piétons, mais également sécuriser les vélos. La seule façon d'inciter les gens à faire du vélo, c'est de les mettre en sécurité. Pour votre information, le mois d'octobre comptabilise plus 30% de pratique du vélo. Il y a eu plus de 2000 signatures pour la création d'une piste vélo sur le cours de la Somme, pour que nous continuions les aménagements. Notre prochaine étape est de sécuriser. J'espère que votre remarque sur le questionnaire que vous avez rempli sera identifiée par les services. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez vous rapprocher de la mairie de quartier en identifiant les points et ensuite nous avons des réunions hebdomadaires et dans ces réunions on traite tous ces points qu'il faut essayer d'améliorer. Bordeaux ne s'est pas fait en un jour, et nos aménagements vélos ne se feront pas en un jour non plus mais en tout cas sachez que nous travaillons tous les jours pour sécuriser ces déplacements.

**Réaction :** La circulation dans le quartier Saint-Genès est devenue très problématique. Je me demandais s'il y avait une coïncidence avec le maire qui habite dans le quartier. Les aménagements de la rue du Tondu posent problème. Vous avez commencé à nous priver des derniers mètres qui nous permettaient d'aller cours d'Albret et d'aller en centre-ville. Le quartier accueille 4700 élèves, c'est cette population qui vient, ce n'est pas avec des rues fermées, on ne jette pas les enfants à 5 ans dans les rues. Le sens inversé que vous avez mis en place a des incidences fortes pour le quartier Saint Genès. Le deuxième point, c'est l'Institut Bergonié, l'un des plus éminents de France. Les personnels soignants sont obligés de venir, les malades, les ambulanciers, plus personne ne peut accéder dans cette rue Saint-Genès.

Vous parlez de démocratie permanente, de Parlement Mobile mais il n'y a pas eu de concertation pour demander l'avis des riverains. Je ne sais pas comment on peut essayer d'imposer des choses quand vous ne connaissez pas les usagers du quartier.

Il serait souhaitable, pour chaque projet, de faire une concertation des riverains du quartier considéré.

Ensuite, la ville de Bordeaux est la plus végétale de France. Je ne sais pas pourquoi vous nous encombrez avec votre végétalisation de trottoir. Ce que je vous propose Monsieur pour le projet que vous nous avez présenté, c'est de faire à chaque fois, appel à une concertation des riverains du quartier considéré. Nous voulons ça, nous voulons une concertation pour la rue Saint Genès, la rue de Pessac.

**Didier Jeanjean :** Une réunion d'information auprès des habitants de la rue du Tondu a été faite. C'est dans un autre quartier, donc la concertation n'a pas été menée dans ce quartier. Nous avons fait trois réunions sur le cours de la Somme en présentiel, la quatrième a été annulée faute de participants. Ces réunions ont été doublées de mailing et étaient également parfois doublées de capture vidéo pour Facebook. Ces aménagements sont testés à l'usage, vous pouvez par exemple participer pendant six mois. Cela a été le cas pour le cours de la Somme, que vous soyez riverain de la rue, que vous soyez usager ou que vous empruntiez le cours de la Somme tous les jours. Ces mesures sont nouvelles, il s'agit d'urbanisme pragmatique. On a fait par exemple une réunion bilan sur la rue de Solférino, sur la rue

Magenta, sur la rue de Talence. Sur ces 3 rues, nous avons suivi une bonne part des recommandations qui émanait des riverains et le dossier n'est pas fermé et peut encore évoluer. Pour la concertation, ça peut en effet ne pas vous satisfaire. Sur la rue de Pessac et sur la rue de Saint Genès, nous allons mener une concertation où tout le monde pourra s'exprimer et ce qui émanera de cette concertation sera pris en compte.

**Réaction :** Il ne s'est pas rien fait sur les problématiques de la rue de Pessac. Un des critères de création de notre association était le fait qu'il fallait trouver des solutions sur les problèmes de circulation et de sécurité de la rue de Pessac. Il y a eu de nombreuses réunions avec l'ensemble des partenaires. Nous avons abouti au constat que la rue de Pessac n'avait pas besoin d'être mise à sens unique. Je suis content de vous entendre dire qu'il y aura des concertations préalables. La mise en sens partiel et unique de la rue de Pessac a abouti à un surcroit important de circulation sur la rue de Ségur et la rue de Treuil. Nous avons aujourd'hui plus de 700 personnes qui disent ne pas être satisfaite de ces aménagements car les rues alentours sont devenues extrêmement encombrées. Aujourd'hui l'ensemble des voitures qui continuent d'entrer par la barrière de Pessac tournent toutes rue de Ségur entrent en partie sur la rue de Treuil pour reprendre la rue de Pessac et viennent aussi sur la rue de Saint-Genès. En tant que représentant de cette association, je vous fais remonter également de véritables problématiques de sécurité. Nous avons un accroissement sensible du nombre de cambriolages dans tout le quartier. Nous avons le sentiment d'un manque total de protection. Nous n'avons pas le même sentiment que vous sur les retombées positives notamment concernant les boulevards. Il y a un accroissement sensible des embouteillages.

**Didier Jeanjean :** Sur les boulevards, nous avons perdu 19% de circulation, sur les extra boulevards, 13% et sur l'intra boulevard, 2%. Ces chiffres se trouvent en open data. Le différentiel en termes de pollution est très positif. Ce travail que nous faisons contre le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité se justifie par l'urgence climatique. Ce que vous évoquez est la mise en œuvre concrète de l'urgence climatique. Pour que cela fonctionne, il faut des concertations. Vous serez concertés sur les sujets que vous évoquez.

**Fannie Le Boulanger :** En qualité de président d'association, vous êtes souvent reçu. Sur les sujets de la sécurité, plusieurs réunions vous ont été proposées pour travailler en concertation. Nous avons pris la décision de concerter à nouveau sur le dossier Pessac Saint Genès. Nous héritons sur ce sujet d'un statu quo problématique. J'ai bien noté tous vos points. Je vous remercie pour votre rôle de président d'association, vous nous transmettez des informations précieuses. Nous vous écoutons, nous vous recevons et nous travaillons à des solutions.

**Didier Jeanjean :** Le CLSPD a été créé dans votre quartier qui n'est pas un quartier prioritaire. Cette mise en œuvre est exceptionnelle pour répondre aux problématiques de sécurité.

**Question :** Concernant l'inversion de circulation rue Perey Le secteur n'est pas accessible depuis la rue de Ségur. Toute la circulation est renvoyée vers la rue de Saint Genès. Pour tous les résidants du secteur de la rue de Saint Genès, rue de Talence, la rue de Ségur et les Boulevards, cela entraîne des détours de 600 m à plus d'un kilomètre. Ce secteur est mal en point. Le sens interdit n'est pas respecté, certaines voitures le prennent en marche arrière. Une voiture de bordeaux métropole est passée à grande vitesse en sens interdit, j'en ai fait le signalement à la mairie. Une centaine de voiture par jour passent en sens interdit. Quelle est la motivation de maintenir l'inversion de la circulation rue Perey sur les 100 mètres entre rue de Ségur et rue de Solférino ?

**Didier Jeanjean :** Ces aménagements se justifient avec l'aménagement des rues aux enfants dans tout le quartier. Cette concertation se fait à l'usage et les aménagements sont révocables. Nous sommes capables de vous entendre et de réaménager les problèmes. Si, à terme, nous voyons que cela ne fonctionne pas, nous pourrons revenir en arrière.

Sur ce quartier, il y a un travail à mener sur la rue de Sécur, sur la rue de Treuil. Il va y avoir un travail de concertation à conduire sur la rue de Pessac et la rue de Saint Genès. Le plan de circulation sur la rue du Tondu est également très important. Nous souhaitons avoir une vision d'ensemble pour voir comment se manifestent les flux et pour éviter que ces aménagements ramènent un flux de voiture dans votre rue pour aller sur les boulevards. Nous sommes au courant des reports de circulation et des reports rue de Perret, des comptages sont effectués. Nous prendrons les décisions pour les aménagements définitifs une fois les enseignements tirés.

**Question :** Comme vous l'avez dit, il faut mettre en place une concertation avec les habitants des rues et les associations qui les représentent pour pouvoir aborder les problèmes et trouver des solutions. Le quartier de la barrière de Toulouse est un quartier sinistré, délabré, pas sécurisé pour les piétons et les commerces ferment les uns après les autres et ne sont pas renouvelés. Nous demandons qu'une action soit conduite. Ce quartier est un nœud routier, 15 000 voitures arrivent en double sens de la route de Toulouse et 22 000 voitures arrivent des boulevards. C'est un des quartiers les plus pollués de Bordeaux, au-dessus des normes européennes. La pollution sonore dépasse également les normes. Nous avons participé activement au projet de restructuration de la route de Toulouse et nous demandons que cette route de Toulouse soit appelée le cours de Toulouse et passe à sens unique avec des îlots de fraîcheur, des arbres, des sécurisations piétons et cyclistes. Nous voulons pouvoir respirer et habiter ce quartier. La concertation est en panne sur la barrière de Toulouse. Nous aimerais pouvoir avancer collectivement et constructivement afin de trouver des solutions.

**Fannie Le Boulanger :** Merci d'avoir rappelé la spécificité de ce quartier extra boulevard. Nous avons parlé de la barrière de Toulouse sur le projet métropolitain d'aménagement. L'aménagement de la route de Toulouse et de la partie bordelaise de cette route de Toulouse est suspendue à ce projet métropolitain pour lequel la ville de Bordeaux comme la ville de Bègles portent une voix forte pour un apaisement. Nous partageons vos constats et vos propositions d'aménagement et d'apaisement et vous remercions de les porter haut et fort. Le début des travaux est prévu pour 2025. Il faudra attendre 2027 pour voir une métamorphose de cette route de Toulouse. Nous allons plaider pour une étude de la mise à sens unique de la partie bordelaise de cette route. Quatre communes sont mitoyennes de cette route, c'est une négociation métropolitaine.

Concernant la concertation avec les associations, rappelez-vous qu'avant l'expérimentation Sommes/Bègles/route de Toulouse, nous avions commencé par des réunions en mairie de quartier et au club seniors pour faire se rencontrer les commerçants de la barrière, les associations et concerter.

**Fannie Le Boulanger :** Je vous remercie pour ce Conseil de quartier et je vous invite pour ceux qui ont le pass sanitaire à nous rejoindre pour un pot à l'extérieur et un moment de convivialité.

**Pierre Hurmic** remercie les personnes présentes pour leur participation et la qualité des débats. Quand vous êtes à la tête d'une ville comme Bordeaux, vous vous battez pour ce que vous pensez être l'intérêt général. L'intérêt général est de lutter contre le dérèglement climatique en diminuant la pression automobile dans Bordeaux et en végétalisant davantage la ville. Bordeaux est une des villes les moins végétalisées de France, il y a très peu d'espaces verts publics. J'entends que cela va poser certains problèmes dans certains endroits. Mais il faut initier de nouvelles façons de discuter, nous sommes plus intelligents à plusieurs. Nous avons la chance d'avoir des adjoints de quartier très présents et dévoués. Nous allons donc continuer à réfléchir ensemble à l'aménagement de Bordeaux.

Fin du Conseil de quartier.